

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 50 (1909), p. 214-216

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1909\\_\\_50\\_\\_214\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__214_0)

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

### NÉCROLOGIE

---

M. CHARLES Hancock, membre de la *Royal statistical Society* de Londres, était devenu membre associé de la *Société de statistique de Paris* en 1885, au moment de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire. Il m'avait chargé, il y a quelques années, de renouveler à la Société de statistique la promesse d'un legs de 3.000 francs, dont elle va entrer en possession ces jours-ci.

M. Charles Hancock était, en même temps qu'un esprit d'une originalité remarquable, un homme de grand savoir. Il avait pris ses degrés à Oxford, mais il avait fréquenté les écoles de Paris et les universités allemandes. Non seulement il parlait le français, l'allemand, l'italien couramment, mais il avait fait des études de linguistique étendues, et il était très versé dans la culture des langues anciennes. Il était, de plus, un excellent musicien.

M. Charles Hancock fut inscrit au barreau de Londres en 1878, mais il ne se renferma pas dans ses occupations professionnelles. Appartenant au parti libéral, membre du *Reform club*, du *National liberal club*, de l'*Eighty club*, lié avec Gladstone, il se passionna pour certaines questions de politique intérieure. Il était un libre-échangiste convaincu, et, au congrès du *free trade* qui eut lieu, en 1908, à Londres, il offrit un lunch à un certain nombre de ses membres. Il était très préoccupé d'assurer des espaces libres dans les villes pour la population et, dans ces dernières années, il s'intéressait au reboisement de la Grande-Bretagne. En communication fréquente avec des Jeunes-Turcs, des Arméniens et des Grecs, il a écrit une quantité de lettres sur les questions orientales. Il prit aussi une part active aux travaux de la Société pour la protection des indigènes.

M. Charles Hancock avait épousé la fille du Dr Karl Blind, qui avait été un des chefs du mouvement démocratique de l'Allemagne de 1847 à 1849 et qui, ensuite, avait dû se réfugier à Londres. Sa fille est mariée à M. Charles Beesly, professeur à l'Université de Londres, fils de Charles Beesly, professeur émérite à la même université, qui a été un des propagandistes du positivisme dans la Grande-Bretagne.

Il avait hérité de son père et de son frère, le colonel Hancock, de Hendon Hall, une des résidences historiques de Hendon.

M. Charles Hancock était passionné pour la France et tout ce qui touchait le français. Membre du *Sword club*, il était un des représentants de l'escrime française à Londres.

M. Charles Hancock était un homme d'une rare affabilité, toujours disposé à être aussi aimable que possible pour nos compatriotes appartenant à la littérature, aux arts, à la politique, à l'économie politique, à l'escrime, qui se rendaient à Londres. Il s'efforçait de leur faire oublier les services qu'il leur rendait en leur persuadant qu'il était leur obligé quand ils les acceptaient. Il était impossible d'être plus délicat et plus prévenant. En rendant cet hommage à la mémoire de M. Charles Hancock, je suis sûr d'être l'interprète de tous ceux qui l'ont connu.

---

Yves GUYOT.

V

BIBLIOGRAPHIE

---

***Le Commerce et les Commerçants***, par Yves Guyot, *Encyclopédie scientifique*.  
Paris, 1909.

M. Yves Guyot, dans ce nouveau volume, qui fait partie de la Bibliothèque d'Économie politique publiée sous la direction de M. Daniel Bellet, poursuit l'œuvre de propagation de la doctrine économique libérale à laquelle il s'est voué avec un zèle infatigable. Ce ne sont pas les sujets de discussion qui manquent dans le vaste domaine qu'il avait à parcourir : tarifs douaniers, libre concurrence, nature de la monnaie, choix de l'étalon monétaire, etc., autant de questions que l'auteur, avec sa concision et sa netteté habituelles, résume en quelques pages, réfutant au passage les arguments de ses adversaires scientifiques. La table des matières est jalonnée des énoncés des théorèmes dont l'ensemble forme le catéchisme de l'école individualiste et libérale ; tout le livre tend à la démonstration de l'action bienfaisante et vivifiante de la concurrence et de la liberté des échanges.

Le commerce international occupe naturellement dans cet ouvrage une part des plus importantes. M. Yves Guyot y reprend l'étude de la balance économique, qu'il oppose à la vieille théorie de la balance du commerce. Il discute le rôle des importations et des exportations et conclut en disant que « dans la balance économique de chaque peuple, l'excédent des importations de marchandises doit être inscrit à son actif comme l'excédent des importations de métaux précieux, de valeurs mobilières, d'instruments de crédit ».

Il est certain qu'un excédent d'exportations ne saurait être considéré *a priori* comme un élément de prospérité pour un pays ; mais on peut en dire autant, à notre avis, d'un excédent des importations. L'exemple célèbre, donné par Bastiat et repris par M. Yves Guyot, du navire qui coule à la sortie du port avec sa cargaison prouve bien qu'une exportation signalée par les tableaux de la douane peut se traduire en fin de compte par une perte ; mais on arrive à la même conclusion dans le cas de marchandises importées qui, le lendemain de leur entrée en France, seraient détruites par accident ; ici, c'est l'excédent d'importations qui aboutit à une perte. On peut aussi considérer le cas d'un pays en proie à la guerre civile, et dont le commerce extérieur se réduirait à des importations d'armes et de munitions ; son excédent d'importations tendrait à le ruiner.

Mais on aperçoit que, dans ces deux exemples comme dans celui de Bastiat, on est forcé de recourir, pour imaginer une opération ruineuse, à des cas exceptionnels. En réalité, lorsque tout se passe de façon normale, un pays tire à la fois profit de ses importations et de ses exportations, car on n'échange jamais que dans le but de gagner. Quel que soit le sens de la balance du commerce, le solde qu'elle laisse ne peut donc, selon nous, être qualifié de déficit. Pour en connaître la signification, il faut remonter aux causes qui provoquent les importations ou les exportations. Si les importations de houille de la France venaient à diminuer par suite de la découverte de nouveaux gisements sur son territoire, il y aurait lieu de se féliciter de cette réduction des importations ; il faudrait la déplorer, au contraire, si elle était la conséquence d'un ralentissement de notre industrie manufacturière. Bien d'autres éléments du commerce extérieur sont dans le même cas.

Outre les développements purement économiques, l'ouvrage de M. Yves Guyot contient une foule de développements très intéressants sur maintes questions relatives à la pratique commerciale. L'énumération des grandes divisions du livre donne une idée de la variété des sujets traités ; ce sont les débuts et le caractère de l'échange, l'évolution du commerce, le droit commercial, la pratique du commerce, les commerçants, le commerce international, les statistiques douanières, le commerce extérieur de la France, la politique des débouchés, les éléments perturbateurs du commerce. L'éminent auteur se défend, dans

sa préface, d'avoir voulu prodiguer des conseils aux commerçants ; certains d'entre eux, et avec eux bien des industriels et des agriculteurs feraient bien cependant de méditer ses préceptes ; ils y apprendraient à recourir à l'effort individuel parfois pénible, mais si fécond en résultats, au lieu de remettre leurs destinées entre les mains de l'État, dont l'intervention a souvent de fâcheux lendemains pour ceux-la mêmes qui lui avaient demandé quelques moments de quiétude.

---

G ROULLEAU.